

Une Saint-Valentin à l'église !

Alors que certains pestent contre le sens commercial de cette fête, le conseil de communauté de Vionnaz a eu l'intuition d'offrir pour les paroisses du Haut-Lac une messe spéciale pour tous les amoureux ! En effet, alors que les célébrations mettant en avant les couples jubilaires s'essoufflent, nous sommes persuadés que bénir les couples, quels qu'ils soient, mariés ou non, jubilaires ou non, est une grâce ! Alors profitons-en !

TEXTE ET PHOTO PAR MARYLINE HOHENAUER

S'aimer, partager ses passions, ses intérêts, son quotidien, vouloir constamment le bien de l'autre, être persuadé que son bonheur fera le nôtre... et se le dire ! Lors de la messe du 11 février, tous les amoureux sont invités à se retrouver à l'église de Vionnaz pour une messe pensée et animée pour eux.

Pas besoin d'être mariés depuis 5, 10, 15, 20 ou 50 ans pour recevoir une bénédiction. En effet, la grâce, cette faveur accordée par Dieu est pour tous, tout le temps. Et pour les couples non mariés, pas de souci, la bénédiction d'un couple n'est ni un mariage, ni un «sous-mariage» ! C'est l'occasion d'être renforcés et de rendre grâce pour les fruits de cet amour.

Il y a quelques années, je me rappelle avoir accueilli le témoignage d'un couple qui avait vécu une grosse embrouille sur le chemin qui le menait à la messe des jubilaires. A la fin de la messe, au moment de la paix, ils s'étaient pardonnés, puis posaient tout fiers sur la photo de groupe à la fin de la messe. Oui, nous le savons tous, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle est faite de hauts et de bas, parfois même de très bas, ou de chemins de traverse, parfois de souffrances, d'incompréhensions. Que cette célébration vous aide à panser les plaies, à vous sentir sereins, à revivifier votre Amour, pour qu'il dure toujours.

Rendez-vous, sans inscription, à la messe du 11 février à 17h30 à l'église de Vionnaz. A la fin de la messe un apéro amélioré vous attend pour continuer la fête.



Le jour de la Saint-Valentin est la fête des amoureux. Mais qui est donc ce Valentin ?

Pas moins de sept saints répondent à ce nom et sont fêtés le 14 février. L'association de la Saint-Valentin à la fête des amoureux remonte au Moyen-Age. A cette époque, la tradition veut que les jeunes s'adonnent à une forme de «loterie de l'amour». Tous les 14 février, les jeunes gens tireraient au sort le nom de leur compagne, le «Valentin» est devenu le cavalier de la jeune fille pour l'accompagner lors de fêtes.

En 2022, plus de loterie, mais c'est un évènement très commercial: c'est le jour où le chiffre d'affaires des fleuristes explose ! Mais c'est surtout bien plus que tout cela... car il ne suffit pas d'acheter un cadeau pour se prouver son amour.